



ISM Saint-Louis



PROGRAMME BOURSE D'EXCELLENCE



www.ismsaintlouis.sn



(+221) 33 961 50 08 / 77 556 26 01



Corniche en face Ex SDE, Saint-Louis

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Groupe ISM, fidèle à sa mission de promotion l'excellence dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement mais aussi conscient de sa responsabilité sociétale, a mis en place depuis une dizaine d'années le programme de « Bourses d'Excellence ».

Ce Programme Bourses d'Excellence a pour mission d'accompagner les meilleurs élèves de l'Afrique en général et du Sénégal en particulier à bénéficier de bourses d'études au cycle supérieur dans toutes les spécialités existantes au sein du groupe ISM.

ISM Saint-Louis, membre du Groupe, s'est aligné à cette politique en offrant chaque année des bourses d'Excellence.

1. Conditions d'éligibilité à la Bourse d'Excellence

Peut bénéficier de la bourse d'excellence, tout nouveau bachelier ayant :

- ✓ Obtenue une mention Très Bien, Bien ou Assez Bien au bac de l'année en cours;
- ✓ Cumulé des moyennes générales de la seconde à la terminale supérieures ou égales à 12/20.

NB : Une priorité est accordée aux bacheliers des régions de Saint- Louis, Matam et Louga



2. Le dossier de candidature doit comprendre :

- ✓ Un formulaire d'inscription ;
 - ✓ Une demande manuscrite adressée aux directeurs associés ;
 - ✓ Les copies certifiées conformes de l'attestation de Bac et le relevé de notes du Bac ;
 - ✓ Les copies certifiées conformes des bulletins de note de seconde, première et Terminale ;
 - ✓ Une copie certifiée conforme de la pièce d'identité ou un extrait de naissance ;
- Une lettre de recommandation du proviseur du lycée d'origine.

3. La procédure d'octroi de la bourse d'excellence

Après constitution et dépôt du dossier de demande de bourse, le candidat subit les tests d'admission classiques au niveau de la direction du programme des Licences. S'il est déclaré admis dans une licence, son dossier est soumis au comité de validation des demandes de Bourses d'Excellence.

Le Comité statue sur les demandes reçues sur des critères exclusifs de mérite. Ainsi, les élèves avec les meilleurs résultats scolaires seront retenus.

Le Responsable du Programme informé des résultats du comité va établir une attestation de bourse d'excellence aux élèves retenus.



4. Les modalités offertes par la Bourse d'Excellence

Tous les boursiers bénéficient d'une prise en charge des frais de scolarités des trois années de la licence.

Par contre les frais d'inscription, de la vie associative, de l'assurance et de l'uniforme sont à la charge du boursier.

NB : La bourse sera renouvelée l'année suivante sur la base des critères de renouvellement.

5. Les conditions de renouvellement de la bourse

Assurer une moyenne annuelle supérieure ou égale à 13/20 ;

- ☑ Être assidu et avoir un bon comportement ;
- ☑ S'engager dans la vie associative de l'établissement.

NB : en cas de redoublement, la bourse est automatiquement retirée